Rapport du Jury de l'Académie de Clermont-Ferrand CRPE 2014

Oral 1: Mise en situation professionnelle

Première partie : Présentation du dossier

1. Eléments sur les dossiers papier présentés aux jurys

Les dossiers présentés sont globalement de bonne qualité.

La partie scientifique est inégalement traitée. Les concepts de référence ne sont pas toujours clairement identifiés et étayés. Il convient sans doute de distinguer les concepts scientifiques relatifs à l'objet traité, à la didactique disciplinaire et à des partis pris pédagogiques.

La séquence pédagogique mérite une présentation synoptique et synthétique pour en comprendre la logique, des précisions de contextualisation sont appréciées : placement de la séquence dans l'année, inscription dans une programmation annuelle, planification et succession des différentes séances sur un temps donné, durée des séances,...

La maitrise des outils numériques doit permettre aujourd'hui la mise à disposition de documents annexes de qualité, utiles à la compréhension fine de la mise en œuvre pédagogique.

Il convient de bien référencer les sources utilisées et a minima de connaître les travaux des auteurs cités.

2. Eléments sur les présentations réalisées par les candidats (réussites, difficultés, utilisation des supports numériques)

Globalement les candidats ont du mal à se détacher de leur dossier : la plupart en suit précisément la trame, quelquesuns le lisent intégralement.

Peu de candidats osent prendre de la distance par rapport à leur dossier pour proposer une approche plus analytique de la problématique.

Certains candidats éprouvent le besoin de rédiger au tableau le plan de leur intervention : la démarche est intéressante seulement si elle se démarque véritablement du plan du dossier.

D'autres font état d'une évolution de leur positionnement ou de leur analyse par rapport au dépôt du dossier et apportent des éléments complémentaires, approche qui est plutôt appréciée par le jury, dès lors qu'elle est argumentée.

3. Conseils donnés aux futurs candidats (constitution des dossiers et présentations)

- Respecter scrupuleusement le cadre de la mise en forme (nombre de pages)
- Laisser voir des travaux d'élèves qui authentifient la référence à une pratique professionnelle (Ils sont appréciés dans les documents annexes).
- Mieux articuler concepts scientifiques / étayage didactique / démarche pédagogique.
- Penser plus spécifiquement l'activité de l'élève et sa place dans le déroulé des différentes séances (être capable de détailler les mises en scène pédagogiques lors de l'entretien)
- Proposer des prolongements possibles de la séquence de manière réaliste et pouvant être intégrés à la réalité d'une classe
- Ne pas ignorer les questions de différenciation qui ne sont souvent pas ou peu traitées, et quand elles le sont avec des approches très souvent superficielles.

4. Remarques générales sur cette première partie

- Le temps d'exposé est bien maîtrisé (pas ou peu d'écarts par rapport au temps imparti).
- Ce temps d'exposé doit également être mobilisé pour apporter des éléments nouveaux au jury qui a déjà lu avec attention chaque dossier.
- Le support numérique est très peu utilisé et n'a pas apporté d'éléments significatifs ou pertinents.

Deuxième partie : Entretien avec le jury

1. Eléments sur les entretiens avec le jury (réussites, difficultés)

- Les connaissances des théories du développement de l'enfant sont peu abordées, les candidats y font rarement référence.
- Les connaissances sur l'évaluation sont très formelles et souvent peu ancrées dans la réalité d'une classe. Elles s'appuient assez peu sur des éléments de contexte institutionnels.
- L'entretien est très souvent structuré de manière identique : un temps de questions sur l'étayage scientifique et la structuration de la séquence, un temps de questions sur le contenu détaillé de la séquence, un temps de questions plus prospectif (prolongements pédagogiques, différenciation, évaluation).

2. Conseils donnés aux futurs candidats

- Prendre le temps d'écouter les questions formulées par le jury et de construire un argumentaire professionnel.
- Sortir de son champ de spécialité et ouvrir sur la dimension polyvalente du métier de professeur des écoles.
- S'appuyer sur des éléments de contextes institutionnels (circulaire de rentrée, ressources EDUSCOL, ...) pour inscrire ses arguments et ses partis pris pédagogiques.

3. Remarques générales sur cette partie de l'épreuve

- Les candidats sont souvent « très tendus » dans ce type de situation : l'exposé du candidat constitue de fait un temps « d'acclimatation » avec le jury ; la deuxième partie s'est déroulée dans une atmosphère plus sereine.

Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Conseils donnés aux futurs candidats

- Se donner les moyens d'ancrer son dossier dans un contexte professionnel (si possible effectuer un stage pour tester la mise en œuvre de tout ou partie de la séquence) pour en dégager des éléments de pratique professionnelle personnelle.
- Se détacher d'un éventuel domaine de spécialité scientifique qui ne constitue pas toujours un atout d'efficience pour la réussite de l'épreuve.
- -. Prendre le temps de s'installer dans l'entretien. Sa durée le permet.
- Le choix d'un dossier se situant en maternelle demande aux candidats une grande solidité dans les connaissances relatives au développement de l'enfant, aux modalités de mise en place de la classe et aux modalités d'apprentissage. Le choix de la maternelle est aussi exigeant que celui des autres cycles, il ne doit pas être considéré comme une facilité.